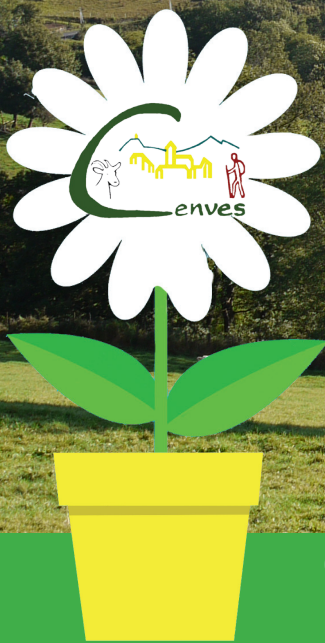


CENVES 2019



Bulletin Municipal



COMMUNE TOURISTIQUE DU HAUT-BEAUJOLAIS

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 1 Le mot du maire
- 2 Village d'accueil
- 5 Budget communal 2019
- 7 Les gîtes
- 9 Le site Internet
- 10 Environnement
- 12 La vie de l'école
- 15 Les nouveaux Cenvards
- 17 Hameaux de Cenves
- 18 Les fermes de Cenves

ALBUM

- 21 L'année 2019 en photos

VIE ASSOCIATIVE

- 25 La chasse
- 26 Le Sou des écoles
- 28 Cenv'arts, loisirs et culture
- 31 La chorale
- 32 Le club Amitiés d'automne
- 33 Le Restaurant scolaire
- 34 Le Comité des fêtes
- 36 Le Poney club
- 38 Les conscrits de la 9
- 39 Infos et annonces

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Jean Bugnano, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Franck Boyat, Frédéric Denuelle, Pierre Tavernier.

Crédit photos : Mairie de Cenves - Jean Bugnano

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Impression numérique : 300 exemplaires
GG PROMO 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 66 51 51

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jules MIDEY né le 11 janvier 2019
Charlie DUTHEL née le 10 mai 2019
Rony PERRAUD CABOT né le 12 mai 2019
Enaël THEVENET né le 13 juillet 2019
Mya THEVENET née le 11 août 2019
Gabin, Michel, Joseph ROUDERGUES
né le 22 septembre 2019
Mylène, Marie, Anaïs TICHET
née le 9 décembre 2019
Angèle PELLETIER née le 28 décembre 2019

MARIAGES

Alexia LACHARME & Blaise Marie Yves René
Vincent SOURY-LAVERGNE
le 15 juin 2019
Soraya Myriam BELATRECHE & Emmanuel DELY
le 29 juin 2019
Cindy MARTINS RIBEIRO & Sébastien DAILLY
le 27 juillet 2019
Nathalie JOSEPH & Sylvain Jean-Pierre PERRA-
CHON
le 12 octobre 2019

DÉCÈS

Odile Marie Thérèse ROLLET épouse THEVENET
le 3 avril 2019
Yvette Marie Juliette GONON épouse LIVET
le 16 avril 2019
Colette Elisabeth KOHLER le 24 avril 2019
Philippe Roger TONOSI le 15 mai 2019
René BRIDAY le 2 juillet 2019
Marie-Claire Alexandrine Marie RICHARD épouse
LEMAIRE le 21 octobre 2019
Renée Marguerite Françoise JEANDIN épouse LARO-
CHETTE le 14 novembre 2019
Marie-Claude LEBON épouse LASSARA
le 17 décembre 2019

LE MOT du Maire

Chères Cenvardes, chers Cenvards,



Il faut de temps en temps se plonger dans l'agitation, les bruits, les odeurs, les embouteillages d'une métropole pour mesurer la chance que nous avons de vivre à Cenves.

Dans ce bulletin municipal, nous avons souhaité mettre l'accent sur la beauté et la richesse de

notre cadre de vie en vous offrant de belles images de la faune et de la flore de notre village, captées par des Cenvards contemplatifs. Nos campagnes sont attirantes, actives et vivantes.

En cette fin d'année 2019, alors qu'approche la fin de mon mandat de maire, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à la qualité de la vie de notre village.

Je remercie l'équipe municipale toute entière qui a fait de son mieux au service de la commune, et tout particulièrement les deux adjoints, Pierre-Yves Pellé-Boudon et Philippe Jambon, qui ont fait un travail considérable. Je remercie également les employés communaux et tout particulièrement Carole Contet et André Roger qui ont, chacun dans leur domaine, la commune entre les mains, et sans lesquels j'aurais été perdu. Je remercie les agriculteurs qui font vivre nos paysages et produisent notre nourriture, les artisans qui bâtissent et entretiennent nos maisons, les commerçants, les travailleurs indépendants, la directrice de l'école, les enfants de l'école et leurs parents, les promeneurs, les retraités, les chasseurs, les jardiniers, ceux qui illuminent leur maison pour les fêtes, ceux qui plantent des fleurs, ceux qui sourient à leur voisin, ceux qui rendent service... et ma liste à la Prévert ne serait pas complète si j'oubliais tous

ceux qui respectent les consignes de tri et veillent à ne mettre dans les containers de collecte que les déchets pour lesquels ils sont faits ! Et ce dernier remerciement n'est en rien une blague. Il m'a été vraiment difficile d'accepter pendant ces six années de découvrir des containers immondes, remplis de déchets qui n'ont rien à y faire et de trouver des espaces de collecte transformés en dépotoirs par des encombrants en tout genre. « Dis-moi comment tu gères tes déchets et je te dirai quel citoyen tu es ». Je me dis parfois qu'il faudrait inscrire cette phrase sur le fronton de nos mairies et de nos écoles...

Mais revenons aux remerciements. Merci à la Communauté de communes dont nous sommes membres, et en particulier, aux membres du Bureau et à l'ensemble du personnel. Même si notre village se situe aux frontières de la CCSB et si la géographie le tourne plutôt vers Mâcon que vers les Beaujolais Rouge et Bleu, notre appartenance à la CCSB est une aide précieuse pour la commune dans sa vie quotidienne : voirie, gestion des déchets, assainissement, hydrologie... et pour le développement de projets de territoire. Merci aussi aux gendarmes de Beaujeu qui veillent avec dévouement sur un vaste territoire avec peu de moyens, ainsi qu'aux pompiers des casernes de Tramayes et d'Émeringes. La caserne d'Émeringes a été une belle réalisation intercommunale. Elle permet à ces courageux pompiers bénévoles de disposer d'un équipement digne de leur engagement, et son coût pour la commune n'a pas été très élevé si on le compare à la valeur de la forêt communale qu'ils ont sauvée du feu il y a deux ans.

Pour conclure, il me reste à remercier celles et ceux qui vont solliciter nos suffrages en mars prochain pour constituer le prochain conseil municipal. Je leur souhaite de tout cœur ainsi qu'à tout notre village une très belle année 2020.

Pierre Tavernier



L'ANNÉE 2019 CÔTÉ « VILLAGES D'ACCUEIL »



Oser la vie en vert...

Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ?



L'équipe Beaujolais Vert Votre Avenir :
Edith Tavernier, Wladek Potocki et Guillemette Loyez.

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de « Beaujolais Vert Votre Avenir » en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet.

Trois belles histoires de création d'activité...

➤ Sylvie et Franck Boyat créent « La Fontaine Art & Vins » en partenariat avec la commune de Jullié

Pour soutenir la dynamique du village, tant pour la vie locale que pour le tourisme, l'équipe municipale de Jullié décide, fin 2018, de créer un partenariat avec un entrepreneur pour reprendre la gestion des gîtes communaux, associée à la création d'un bar à vin dans la salle communale et à l'animation du caveau, les trois espaces étant situés dans le même bâtiment sur la place du village !

Un an plus tard, le 4 octobre 2019, a lieu l'inauguration avec Jérémy Thien, le maire du village, les élus du territoire et de très nombreux habitants.



Le projet s'articule autour de 3 activités :

- L'hébergement en gîte avec 5 appartements disponibles
- La boutique de vente de produits locaux : vins des viticulteurs du village, artisanat d'art, épicerie fine, lieu d'exposition
- Le caveau réaménagé en bar à vins, qui proposera une programmation culturelle et artistique régulière.



Sylvie et Franck sont des Cenvards. Sylvie est conseillère municipale, Franck est président du Comité des fêtes.

Ils ont travaillé tous les deux dans le monde du spectacle vivant. Ils souhaitent allier dans ce projet la valorisation du terroir et de la culture locale à une offre culturelle et artistique variée, pour le plaisir des petits comme des grands, des habitants comme des touristes !

Infos pratiques

La Fontaine Arts et Vins - 69840 Jullié - 06 75 87 62 16
www.facebook.com/La.fontaine.arts.et.vins

Le caveau est ouvert tous les dimanches de 11h à 20h.

La boutique est ouverte du jeudi au dimanche de 14h à 19h.

➤ Les Cueillettes d'Eddy » à Claveisolles



Eddy Bardin en pleine cueillette au cœur du Beaujolais.

L'émergence d'une passion

Travailler au sein de la nature, de la cueillette à la transformation de plantes comestibles et aromatiques, un métier, une passion que j'ai voulu vivre en revenant dans le Beaujolais, le lieu où je suis né et où j'ai passé mon enfance !

Comme une évidence

Issu d'un parcours sportif et professionnel dans le sport, le déclic est arrivé en juin 2017, lors de la réalisation d'un de mes rêves : celui de traverser les Pyrénées en courant.

Mon projet, une réalité

J'ai été accueilli généreusement par Dominique Depras, le maire de Claveisolles, qui a mis à ma disposition un atelier de transformation au sein de sa ferme de l'Espoir pour créer mon activité artisanale de cueillette de plantes sauvages comestibles et aromatiques et la transformation en divers produits de conservation (confiture, gelée, marmelade, conserves aux vinaigres, etc.). La nature, ses saveurs et ses bienfaits, dans votre assiette au rythme des quatre saisons !

Pour varier ou compléter mes petits produits avec de nouvelles saveurs, je travaille également en lien avec des producteurs locaux de fruits, ou même avec des particuliers qui me contactent parfois !

Infos pratiques

Les cueillettes d'Eddy Lieu-dit Valtorte - 69870 CLAVEISOLLES - 06 70 56 67 90
eddy.bardin@live.fr - www.cueilletteddy.com / www.facebook.com/cueilletteddy



Étienne Guérin se lance comme installateur photovoltaïque à Ouroux

J'ai travaillé en Angleterre puis en région parisienne en tant qu'ingénieur pour un équipementier automobile.

Originaire du milieu rural, nous souhaitons avec mon épouse retourner à la campagne pour y élever nos enfants. Nous sommes arrivés à Ouroux il y a 4 ans. J'ai pu faire du télétravail pendant quelques années, mais je voulais m'implanter avec une activité professionnelle locale plus en cohérence avec mes convictions écologiques.

Mon projet devient réalité

Après avoir fait une formation complémentaire, je lance mon entreprise d'installation et de maintenance de systèmes photovoltaïques pour les particuliers et les exploitations agricoles. Je

souhaite développer l'autoconsommation de l'énergie photovoltaïque. L'équipe « Beaujolais Vert Votre Avenir » m'a mis en lien avec la plateforme « RENOV'En Beaujolais » de la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB), qui est un vrai soutien pour me faire connaître localement !

Contact : etienne.guerin@zaclys.net

Édith Tavernier

PLUS D'INFOS

Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

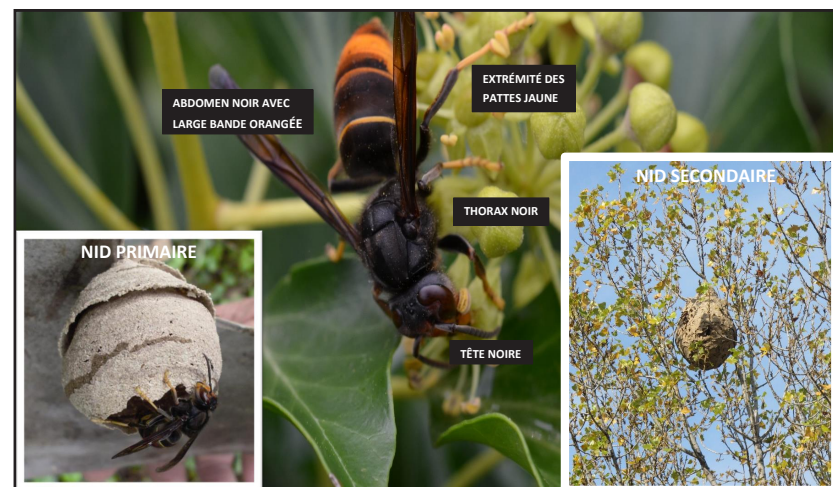
Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Tél. : 09 60 01 96 60

Réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »

Frelon asiatique

Signalez sa présence !



Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

Il n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors très dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.



BUDGET COMMUNAL

VIE COMMUNALE

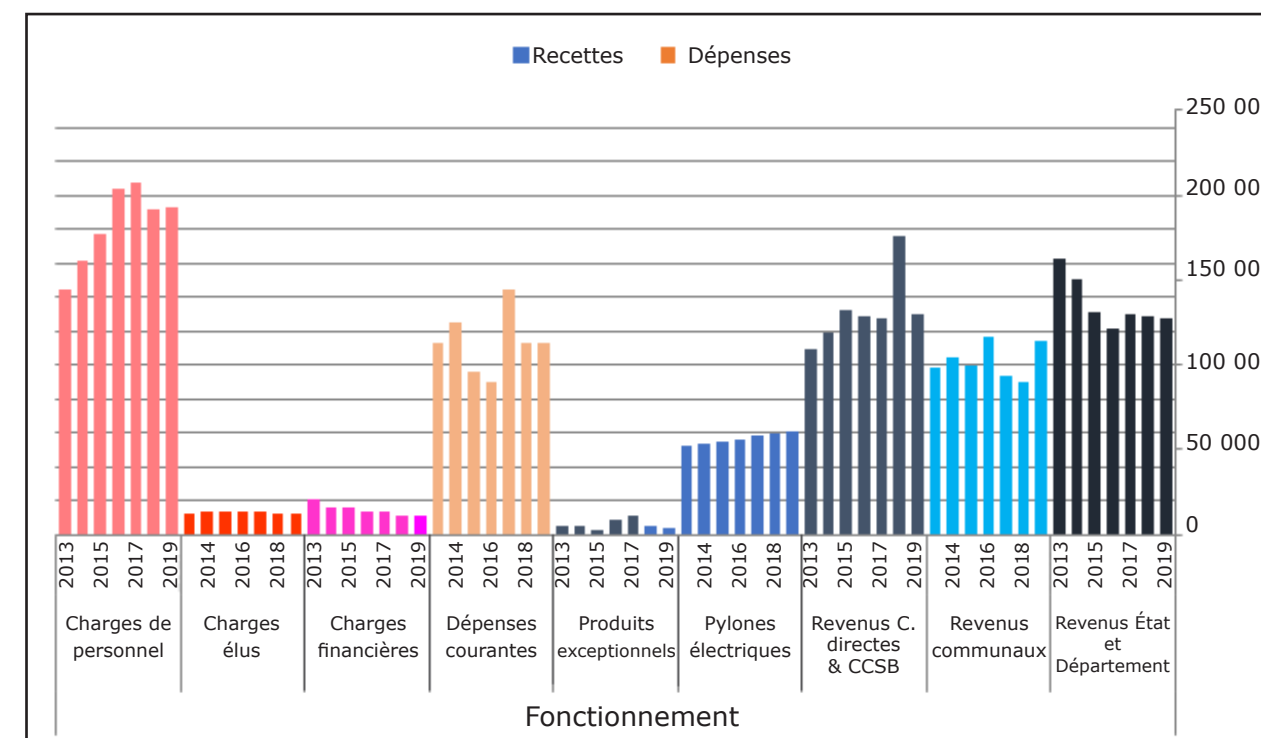
Fonctionnement

Les comptes de 2019 sont pratiquement finalisés et nous pouvons faire les constats suivants :

L'exercice 2019 présente un excédent de fonctionnements d'environ 49 000 € (16 635 € en 2018). Les dépenses de fonctionnement de 2019 ont été moins élevées qu'en 2017 et 2018 et les recettes de fonctionnement ont été plus élevées qu'en 2017 et 2018.

Si l'on ne prend pas en compte les opérations exceptionnelles en dépenses (fin de la caserne d'Emeringes) et en recettes (vente de bois), la capacité d'autofinancement de l'année (ce que la commune peut imputer au budget d'investissement de l'année prochaine) serait d'environ 60 000 €.

Ce n'est certes pas négligeable, mais c'est tout juste au regard des investissements nécessaires pour l'entretien du patrimoine de la commune, dont une partie (gîtes et salle des fêtes) nécessite des rénovations importantes, mais aussi pour se conformer aux lois et réglementations qui ne cessent d'imposer de nouvelles dépenses.

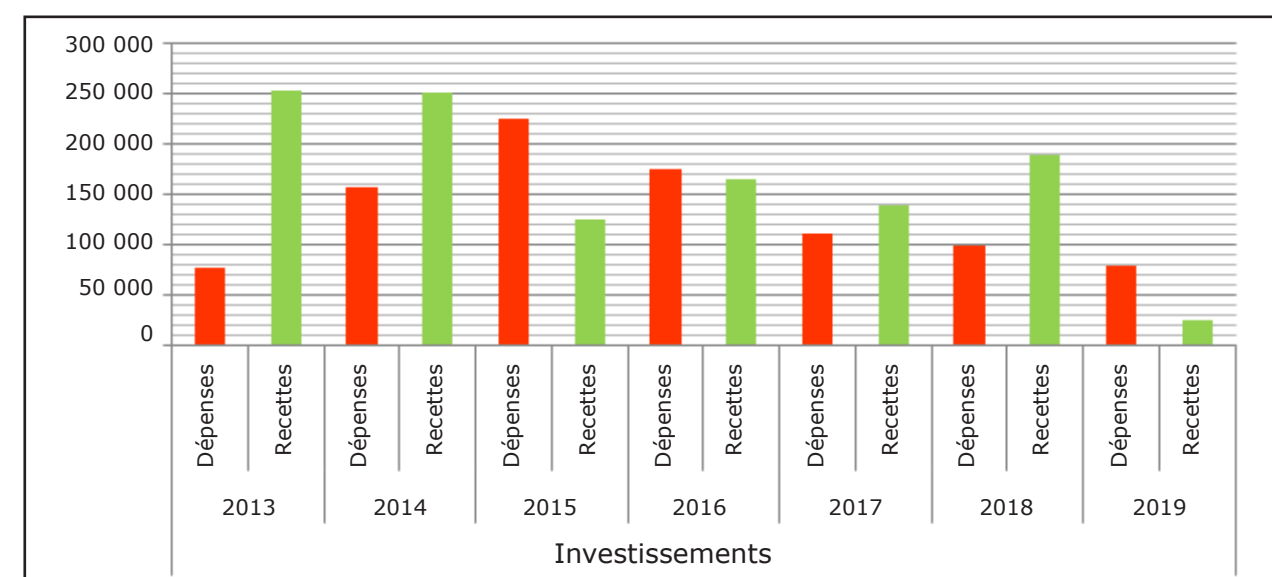




Le budget d'investissements présente en fin d'année un déficit de 53 360 €. Ce déficit est inférieur à l'excédent reporté en début d'année (91 000 €). Ce résultat n'affecte donc pas la bonne situation de trésorerie de la commune et nous laisse une capacité d'investissement supérieure à 100 000 € en 2020.

Les dépenses d'investissements d'un montant de 79 189 € sont constituées de :

- Remboursements d'emprunts (en capital) : 32 130 €. Il s'agit d'emprunts réalisés par la commune pour les opérations Restaurant scolaire, restaurant Dargaud et mini-station d'assainissement.
- Réseaux d'assainissement : 25 000 €
- Mise en conformité accessibilité de l'entrée mairie : 6 600 €
- Lancement réfection des douches du grand gîte : 3 000 €
- Wifi public : 4 000 €
- Aménagement de la place de la mairie et décorations de Noël : 5 500 €



Globalement, la situation financière de la commune est saine. Sur la mandature, nous avons remboursé 177 000 € d'emprunts, achevé le programme d'investissement engagé par nos prédécesseurs et réalisé des investissements, principalement pour faire des économies d'énergie ou satisfaire aux normes imposées (sécurité, accessibilité).

Nous avons tenu le budget sans aucune augmentation des taux communaux d'impôts locaux malgré une baisse notable des dotations de l'État et une diminution des subventions d'investissement du Département et de la Région, eux-mêmes soumis à des diminutions de leurs ressources de la part de l'État. Nous n'avons pas voulu, comme certaines communes l'ont fait,

hausser les taux des taxes locales pour anticiper la suppression progressive de la taxe d'habitation qui réduit l'autonomie financière des communes et accroît l'incertitude sur leur avenir.

La prochaine équipe municipale devra composer avec ces nouvelles contraintes. Nous lui souhaitons de travailler avec ardeur, bonne humeur et courage et avec le soutien de tous les habitants !



Les travaux de l'année

Le gîte de 12 lits

Après les travaux d'isolation du plafond de la grande salle et de peinture intérieure, c'est le mobilier du séjour qui a été renouvelé cette année pour accentuer le caractère familial et confortable du gîte.

Nous espérons ainsi favoriser les locations du gîte comme lieu de villégiature. Ainsi aménagé, le gîte est tout à fait adapté pour accueillir deux ou trois familles pendant une semaine de vacances et nous avons fixé pour cela un tarif avantageux.



Le gîte de 40 lits

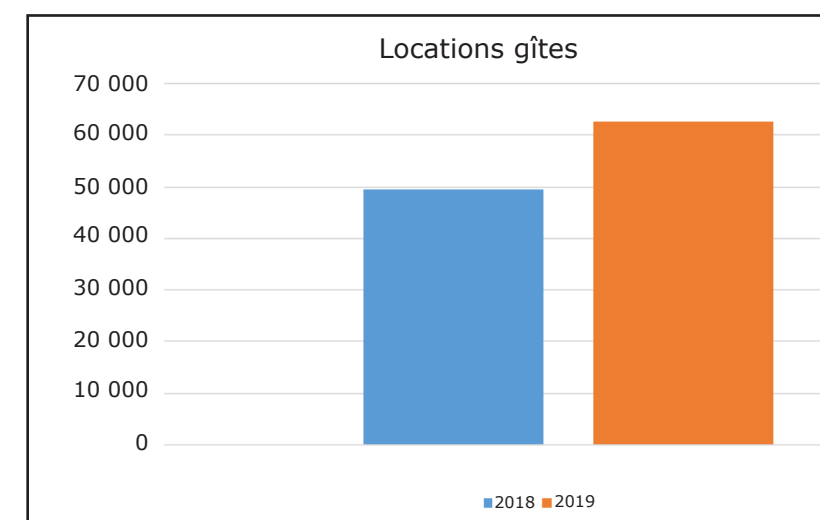
Nous avons programmé une rénovation complète des salles de bain en novembre 2019 et prévu un budget de 30 000 € pour ces travaux ; budget sur lequel nous avons obtenu des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 10 000 € et du Département du Rhône à hauteur de 8 000 €.

Malheureusement, dans la phase de lancement du chantier, le diagnostic du maître d'œuvre a fait apparaître que la VMC était hors d'usage et qu'il fallait la remplacer. De ce fait, le budget prévisionnel du chantier a doublé et nous avons dû le reporter sur 2020.

La fréquentation des gîtes

La fréquentation des gîtes est repartie à la hausse après deux années de baisse consécutives, et ce malgré un mois de fermeture programmé, pour réaliser les travaux que nous avons dû reporter dans le grand gîte.

Il n'y a pas de changement notable des publics. Le grand gîte est surtout utilisé en week-end pour des fêtes de famille ou des rendez-vous amicaux.





Le gîte de 12 est un peu moins utilisé que le 40. Les week-ends, il est souvent utilisé en complément du gîte de 40 lits. Il est parfois utilisé pour des stages ou activités en semaine, mais encore très peu. Il a également accueilli des vendangeurs en septembre. Il est très peu utilisé pendant les vacances d'été et seulement en week-end. Nous n'avons pas encore réussi à « vendre » l'utilisation en mode « vacances ».

Il y a pourtant beaucoup à voir et à faire à Cenves et alentour pour passer une belle semaine de vacances : randonnées à Cenves et tout autour, Roche et Musée de Solutré, Châteaux de Pierreclos, Berzé, Corcelles-en-Beaujolais, Maison du Terroir, Hospices de Beaujeu et les innombrables caves des dix crus du Beaujolais.

En attendant que nous puissions mettre en place une communication adéquate pour attirer les vacanciers, n'hésitez pas à proposer l'idée à vos familles et amis !

L'annexe du grand gîte (4 lits), qui a été rénovée il y a deux ans pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, est utilisée surtout en complément du grand gîte les week-ends et, d'avril à octobre, par des pèlerins de Compostelle en semaine.



En résumé, si notre grand gîte est très demandé les week-ends et qu'il est prudent de le réserver plusieurs mois à l'avance, il y a encore de la marge de progression pour les autres équipements sur les week-ends et beaucoup de marge sur tous les équipements en semaine ! Si nous voulons amortir un peu les investissements importants réalisés sur les gîtes pendant la mandature (environ 120 000 €), il faut absolument accroître leur taux de remplissage. Merci à tous les Cenvards qui pensent à promouvoir le village et ses gîtes dans leur réseau familial, amical et professionnel !

	gîte 40 couchages	annexe 4 couchages	gîte 12 couchages	gîte 4 couchages
Forfait week-end (arrivée samedi matin/départ dimanche soir)	923 €	92 €	285 €	78 €
Forfait 2 nuits (arrivée vendredi soir/départ dimanche soir)	1 369 €	145 €	420 €	122 €
Nuit supplémentaire	620 €	70 €	190 €	55 €
Forfait semaine	3 400 €		1 500 €	

Conditions particulières :

- remise de 25 % sur le tarif annoncé pour les habitants de Cenves
- remise de 6 % pour la location de l'ensemble des gîtes - accordée aux personnes extérieures

Renseignements et réservations pour les gîtes



Madame Joëlle Bourdaudhui
Téléphone 04 74 04 67 15 – du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h

Courriel : gitesdesejour@cenves.org

Mairie de Cenves Le Bourg 69840 CENVES



LE SITE INTERNET
www.cenves.fr

Ce bulletin municipal est le dernier pour l'équipe actuelle de la mairie. En effet, en mars prochain, vous aurez affaire à une nouvelle commission du site Internet de la commune. Nous espérons avoir rempli au mieux notre mission qui est d'informer les Cenvards, mais aussi les autres internautes sur les renseignements pratiques et les événements du village qui permettent d'y vivre harmonieusement.

De nombreux touristes visitent notre région et ne manquent pas de s'arrêter à Cenves, ce petit village accroché à la colline si pittoresque. Non moins superbes sont les paysages que l'on peut découvrir en empruntant les chemins de randonnée bien entretenus et balisés.



Nous nous sommes efforcés par des articles et des photos de rendre notre belle région attractive.

L'essor du téléphone portable a permis d'augmenter sensiblement la fréquentation de notre site par rapport à l'ordinateur, moins pratique à utiliser.

Nous remercions les contributeurs d'articles et de photographies qui ont joué le jeu en nous aidant à publier le maximum d'informations.

Cenves.fr a des internautes dans de nombreux pays et on peut regretter que nous ayons une offre tant commerciale que touristique limitée.

Nous souhaitons à la nouvelle équipe de pouvoir continuer à faire connaître notre belle commune au plus grand nombre, aux quatre coins du monde.

Jean Bugnano

Quelques chiffres

151 753 visites sur le site en 2019.

12 646 visites par mois.

4 pages vues en moyenne par visiteur, avec une préférence pour les actualités, le blog reportages et les renseignements pratiques.





Un regard sur NOTRE ENVIRONNEMENT

La préservation de la nature : eau, air, sol, végétaux, des espèces animales : mammifères, oiseaux, poissons, insectes, etc., font l'objet de beaucoup de discours et publications qui nous alertent sur une situation qui se dégrade rapidement et inquiète.



Bucards dans le brouillard



Buse variable



Chevrefeuille



Écureuil

Photos de Marc Moureau

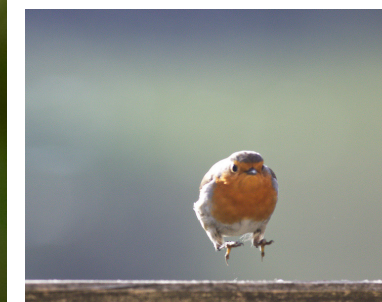
Les Cenvards sont sensibles à ces questions au point que notre village s'est nettement distingué de tous les villages environnants aux dernières élections européennes en attribuant plus d'un tiers de ses suffrages aux candidats des deux listes écologistes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Australie, après l'Amazonie, est ravagée par de gigantesques incendies. Devant ces sinistres démesurés et toutes les menaces qui nous sont rapportées, on peut légitimement se sentir impuissants, et c'est décourageant.

Alors, plutôt que d'ajouter aux inquiétudes, nous avons préféré nous émerveiller, grâce aux photos de Marc Moureau, un habitant de la commune que nous remercions vivement, devant quelques aspects de la richesse de la nature à Cenves. Après tout, il n'est pas absurde de penser que l'émerveillement peut être un mobile plus pertinent que la peur pour éveiller notre envie d'agir pour prendre soin de notre patrimoine naturel.



Butinage



Atterrissage



Gros bec



Libellule



Faisan

S'émerveiller
plutôt que s'inquiéter



Merle (juvénile)



Mesange nonnette

Faisan



LA VIE DE L'ÉCOLE

Dans la continuité de notre projet d'école axé sur le développement durable, nous avons décidé, pour l'année scolaire 2018-2019 de nous concentrer sur le recyclage des déchets.

Pour cela et grâce au Sou des écoles, nous avons passé la journée au LAB71 à Dompierre-Lès-Ormes. Les enfants ont pu bénéficier de deux ateliers :

- un travail sur la biodiversité avec un « Éveil à la nature » pour tous, mais davantage centré sur le rôle des décomposeurs, et la faune et la flore pour les cycles 2 et 3.
- des expériences sensorielles pour les plus petits avec différentes activités basées sur le mouvement, le son, la lumière.
- un atelier « Une seconde vie pour nos déchets » sur le tri, la transformation, le recyclage et la valorisation de nos déchets.



Dans la foulée, le SIRTOM est intervenu auprès des élèves et s'en est suivi une visite de la déchetterie de Tramayes afin d'en savoir plus sur l'étape après le tri et avant le recyclage.



La dernière action de ce projet fut l'intervention de Fabienne Salvi avec une observation des insectes que l'on peut rencontrer sur le terrain de la Madone.



Le projet s'est clôturé avec le spectacle de fin d'année autour de l'album « Qui a pillé les poudelles ? » alliant mise en voix du texte et chansons.

Une journée au Musée de la Préhistoire de Solutré

En plus des actions menées dans le cadre du projet d'école, nous avons passé une journée au Musée de la Préhistoire de Solutré durant laquelle les enfants ont visité le musée avec une approche par les sens pour les PS à CP et une présentation de la vie de l'Homme à Solutré pour les CE1 à CM2 avec pour finir une démonstration du lancer avec propulseur. Chaque cycle a également participé à un atelier :

- sur les dinosaures pour les PS à CP
- autour du silex pour les CE1 à CM2 (taille du silex, réalisation d'un instrument de musique, fabrication d'une petite bourse et d'un collier de perles avec des pierres polies et une coquille d'œuf d'autruche).





LES NOUVEAUX HABITANTS

du Burnaizé

Gaëlle BESSON-FERRET nous a fait le plaisir de venir co-animer un atelier d'éducation financière" grâce à l'opération « J'invite un banquier dans ma classe » auprès des élèves de CM1 et CM2.



Petit clin d'œil aux 7 anciens élèves de l'école qui sont venus nous faire un petit coucou en ce dernier jour de classe avant les vacances d'été.



Le Poney-Club de Cenves a également offert à tous les élèves du RPI une journée auprès des chevaux.

La Semaine du Goût

Pour ce début d'année scolaire 2019-2020, Didier et Roselyne du restaurant Le Dirose nous ont à nouveau proposé de participer à la Semaine du Goût. Les enfants ont ainsi retrouvé leur tablier de petits cuistots et ont concocté un très bon repas composé d'un jus de framboises fraîches, d'un gaspacho tomates-poivrons, de bruschettas et d'une crème au chocolat.



Les enfants comme les adultes se sont encore régalez et sont unanimes pour dire à quel point ils ont apprécié ce moment passé tous ensemble. Enfin, presque tous !

Gwenaëlle Berger
Directrice de l'école



École de Cenves

20 élèves
PS - MS - CM1 - CM2

École de Serrières

17 élèves
GS - CP - CE1 - CE2

Les maisons ne restent pas longtemps inoccupées dans notre sympathique hameau du Burnaizé.

Guillaume et Amandine



Amandine, Guillaume et Mylène.

Yann et Marie

La famille Bergheaud a fait l'acquisition de la maison de Madame Py avec l'idée d'en faire une résidence de famille. Yann Bergheaud est professeur à la faculté de droit de Lyon 3. Il travaille au pôle numérique et s'occupe plus particulièrement de l'enseignement à distance. Marie est chef d'entreprise et gère un guide d'activités pour les enfants, « Citizen kids ». Ils ont deux filles de 9 et 19 ans. Ils aiment particulièrement notre région située à une heure de Lyon et viennent travailler à la restauration de la maison tous les week-ends depuis septembre. Ils apprécient le calme de l'endroit et envisagent de grandes balades en vélo à la belle saison.

Guillaume Tichet, Amandine Leroy et leur fille Galane, 2 ans, sont arrivés le 1^{er} septembre 2019 et habitent la bien agréable maison de Christine Doridon. La petite Mylène Marie Anaïs est venue agrandir la famille, le 9 décembre dernier.

Guillaume est adjoint technique à la mairie de Villefranche-sur-Saône, Amandine est mère au foyer. Ils aiment tous les deux la campagne et attendent avec impatience les beaux jours pour se balader dans la belle nature environnante avec leurs deux petites filles.

Deux superbes chats viennent compléter cette jolie famille.



Galane et sa petite soeur Mylène.



Marie, Yann et leurs deux filles.



Suzana et Serge

Suzana et Serge Vinay ont acheté la maison de Rose-May Lafarge en septembre dernier, séduits par cette belle demeure en pierre, restaurée dans les règles de l'art.

Suzana travaille dans la gestion de patrimoine, Serge est retraité. Ils ont une grande famille : cinq enfants (trois garçons et deux filles) et cinq petits-enfants (trois filles et deux garçons).

Suzana aime la décoration et souhaitait une maison de caractère, en pleine nature. Serge vient de la montagne et cherchait une maison perchée en pierre. Ils mettent eux-mêmes l'endroit à leur goût, Serge étant expert en bâtiment (il a dirigé une entreprise de rénovation pendant 10 ans). Leur chien Tic les accompagne : un sympathique Labrador très calme, qui ne quitte jamais son maître.

Leur projet ? Ouvrir prochainement des chambres d'hôtes.
Alors, le Burnaizé, bientôt une étape incontournable ?



Suzana, Serge et Tic.

Un jeune couple vient d'arriver au hameau : les Prabel-Pitaval. Ils habitent la maison de Sandie Roussel et Alexandre... Bienvenue et au plaisir de les connaître !



Quand on parle d'exode de la campagne vers la ville, au Burnaizé, c'est plutôt l'inverse !

Et on ne peut que se réjouir de la venue de ces nouveaux habitants qui redynamisent notre village.

Jean Bugnano

HAMEAUX DE CENVES

Les Molliers, un hameau bien caché

Quand on vient du col de Boubon, il faut cheminer pendant un long moment sur une petite route moussue et sinueuse avant de découvrir les quelques maisons de pierres du hameau des Molliers, qui domine la vallée de Tramayes.



Pittoresque endroit pour qui aime la nature sauvage et le silence, car il n'y a plus grand monde aux Molliers. Pourtant, en 1830, la vie y était intense. 40 foyers qui représentaient 200 personnes vivaient là ; plus que dans le bourg de Cenves. Mais en 1860, on ne dénombrait plus qu'une trentaine d'habitants pratiquant une culture vivrière et n'achetant à l'extérieur que le sel et le sucre.

L'huile était extraite des graines de colza. On cultivait des pommes de terre et autres légumes de base comme les carottes ou les petits pois. La viande provenait principalement de l'élevage des porcs. On mangeait de la volaille et du bœuf pour les grandes occasions.

L'hiver était rude. On filait la laine des moutons pour confectionner pulls et chaussettes.



Aujourd'hui, on peut regretter la présence de quelques habitations délabrées dans ce bel endroit, mais la campagne ne peut pas toujours ressembler à ce que l'on espérerait, comme certains villages de nos régions, façon maquettes grandeur nature. Parfois, un peu de laisser-aller participe même au charme de l'endroit...

Il y a deux ans, Jérémy Parrot implantait aux Molliers son entreprise d'éco-pâturage ; une activité bien dans l'air de ce temps qui se veut respectueux de l'environnement.

Un peu de dynamisme dans ce village si tranquille et peut-être le début d'un renouveau...

Jean Bugnano





LES FERMES DE CENVES

Marion Brandon et Giordano Corti Les nouveaux P'tis Bilounes



Nous avons pris rendez-vous avec ces nouveaux exploitants dans leur tout récent bâtiment en bois et en charpente traditionnelle. Le temps était à la bise fraîche et brumeuse et Marion s'est justement rappelé que c'était dans ces mêmes conditions climatiques qu'ils avaient découvert Cenves suite à un entrefilet dans un journal agricole mentionnant la cession d'une exploitation.

Depuis plusieurs années, ils recherchaient un élevage avec terrains en haute montagne, mais cela n'aboutissait pas. Ils ont donc élargi leurs recherches et c'est ainsi qu'ils ont découvert notre commune de moyenne montagne. Ils s'y sont tout de suite trouvés bien. Ils ont eu un vrai coup de cœur pour Cenves, ses paysages et ses habitants qui n'ont pas hésité à les aider quand cela était nécessaire.

Le chemin est difficile à gravir quand il faut convaincre les banques, démarcher les administrations et trouver les bons fournisseurs pour construire. Sans compter tous les aléas climatiques, géologiques et les délais de réponse des banques trop longs qui vous font perdre l'achat d'un cheptel caprin pourtant nécessaire à la production.

Comme dit Marion: « nous sommes maintenant plus près de la fin que du début ! » Heureusement que sa volonté, son obstination et sa passion sont intactes, car il reste encore beaucoup de travail pour que le bâtiment soit apte à la production et à la commercialisation.

Marion et Giordano sont exigeants. Ils veulent accueillir le public dans un endroit propre et chaleureux, le tour du bâtiment doit être empierré et les abords fleuris.

Clients et restaurateurs sont convaincus de la qualité des produits et le bouche-à-oreille les conforte dans leur décision.

Ils ont de nombreuses idées pour promouvoir leurs produits (fromages de chèvre, yoghourts, etc.) auprès du public de passage ou régulier, mais aussi auprès des restaurateurs, quelquefois méfiants au premier abord, mais qui finissent par être convaincus de la qualité des produits, avec un bouche-à-oreille qui les conforte dans leur décision.

Cette année 2019 est une année difficile de transition, car le cheptel de départ n'était pas assez conséquent et l'arrivée tardive de nouvelles chèvres n'a pas permis une collecte de lait suffisante pour produire tous les fromages demandés.



Une jeunesse enthousiaste prête à relever tous les défis.

Marion et Giordano adorent leurs animaux et veulent respecter un cycle naturel. Les chèvres sont en liberté dans les prés au printemps puis mis à l'abri pendant l'hiver.

C'est aussi un vrai défi pour Giordano qui vient d'Italie. Il doit apprendre le français et se mettre à l'agriculture, car il faut aussi exploiter une partie des 40 hectares autour de l'exploitation.

Il est bon de voir cette jeunesse enthousiaste, fière de leur production, optimiste et prête à relever tous les défis.

Pierre-Yves Pellé-Boudon



L'exploitation de Richard Gobet



Il a d'abord fait partie d'un GAEC avec ses parents et sa sœur qui détenaient la ferme de la Grange Paiseau. En 2017, il a décidé de devenir son propre chef d'exploitation en rachetant la ferme de son oncle. Il se consacre à l'élevage de vaches charolaises allaitantes pour la vente de veaux et de 40 génisses pour la production de viande. Il possède également trois juments comtoises qui donnent naissance à des poulains destinés à la vente. Les deux filles de Richard et Florence sont ravies de pouvoir s'amuser avec eux.

Pour nourrir tout ce beau monde animal, notre agriculteur dispose d'une centaine d'hectares composés comme suit :

- Deux hectares de maïs à ensiler
- Une trentaine d'hectares pour le foin et herbe à ensilage
- Les soixante-dix autres hectares étant des prairies où les animaux paissent.

Dès son enfance, Richard a toujours été au contact de la nature et de la ferme. Il a ensuite hésité entre l'agriculture et la sylviculture. Ses grands-parents étaient déjà agriculteurs. Ses parents, respectivement maçon et cantinière au début de leur carrière, ont fini par reprendre l'exploitation.

Après avoir obtenu ses diplômes (BEP et BTA élevage et agricole), depuis 2001, Richard exerce le métier d'agriculteur-éleveur.

Tout ceci ne suffit pas à nourrir le troupeau, il va donc andainer et botteler du foin sur des terres situées à Pontanevaux.



Richard dispose de son propre matériel agricole tel que les tracteurs, l'outillage pour le bois et le petit matériel, mais utilise aussi du matériel acheté en commun (matériel de fenaison, épareuse, etc.) à travers une CUMA dont il est le président, ou du matériel en copropriété (andaineuse, pirouette, faucheuse, etc.)

La CUMA, Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, a vu son nombre d'adhérents, réparti sur plusieurs communes, se réduire de moitié, passant de 30 à 15. L'équilibre financier devient de plus en plus difficile à tenir.

Comme de plus en plus d'agriculteurs, Richard est soucieux de l'environnement. Il n'utilise pas de glyphosate, mais un herbicide une fois au printemps pour ses deux hectares de maïs. Il ramasse aussi les ficelles et sacs non dégradables.

Pour augmenter ses revenus, Richard se lance dans le commerce de la viande. Il vend aussi du bois de chauffage et des piquets.

Les subventions (zone de montagne, aide aux vaches allaitantes, aide pour non-diffusion de pesticide sur l'herbage) représentent entre 1/4 et 1/3 du chiffre d'affaires et sans ces dernières, l'activité ne serait pas viable, sauf si on multipliait par trois le prix de la viande. Bien sûr, il est soumis, comme tous ces métiers liés à la terre, aux aléas climatiques et aux pertes d'animaux (mort d'un veau ou d'une vache lors de vêlage).

Pour tenter d'augmenter son revenu, cette année, Richard a décidé de se lancer dans le commerce de la viande à la ferme. Mais pour que l'opération reste viable, il faut trouver le bon abattoir : pas trop loin, qui fasse de la bonne découpe et du conditionnement sous vide.

Richard vend aussi du bois de chauffage et des piquets.



Il s'interroge sur la pérennité des exploitations dans nos régions, car il y a peu de jeunes intéressés et, sur Cenves, au moins trois exploitants partiront sous peu à la retraite. Le travail administratif est également une contrainte qui nécessite du temps et de l'organisation. Malgré ses nombreuses heures de travail, Richard ne peut s'octroyer qu'un salaire équivalent au SMIC. Heureusement, il est bien secondé par son épouse Florence qui, en plus de son travail à la chambre d'agriculture qui sécurise les revenus de la famille, gère tout le secrétariat.

Dans nos régions, le métier d'agriculteur n'est pas si facile : la mécanisation est moins rentable que dans les grandes plaines et le prix de la viande sur pied versé à l'agriculteur reste faible, malgré les beaux discours politiques qui promettent que les marges des intermédiaires baisseront au profit de l'exploitant.

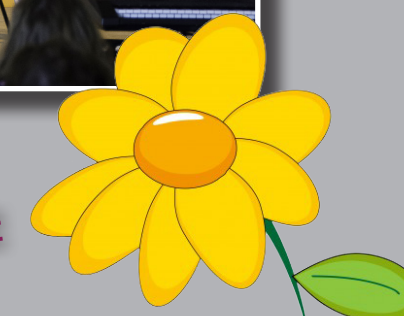
Pierre-Yves Pellé-Boudon



**L'ANNÉE 2019
EN PHOTOS**



**LA FÊTE DE
LA MUSIQUE**





Les super-héros de la classe en 9

LES CONSCRITS 2019



L'ANNÉE 2019 EN PHOTOS



Les 60 ans



Les 10 ans



70 - 80 et 90 ans



Biberon et 19 ans



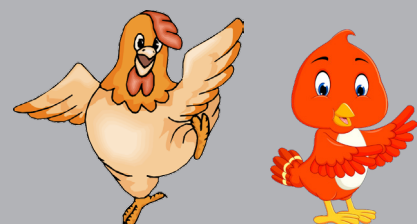
Les 40 ans



Les 50 ans



Cérémonies en hommage aux victimes des dernières guerres



L'ANNÉE 2019 EN PHOTOS



Le passage du Raid Bleu



La table et les bancs à la Croix du Crochet



Repas de quartier aux Jonnets



Le Téléthon



La chasse

VIE DE LA
COMMUNE



Onze sociétés de chasse se partagent notre commune. Certaines n'ont que quelques hectares. Le nombre de chasseurs est stable.

En l'absence de prédateurs comme le lynx, le loup voire l'ours, les populations de sangliers et de cervidés se sont fortement développées dans nos régions.

Ces populations qui ont proliféré exercent des nuisances pour l'homme et l'écosystème :

➤ Pour l'homme : au niveau des axes routiers (accidents dus aux sangliers, cervidés, etc.) et au niveau sanitaire, avec un risque d'épidémies (une régulation des espèces nuisibles, comme le renard, le blaireau, le ragondin, etc., a été mise en place) et des ravages (sur les digues par exemple).

➤ Pour l'écosystème : les cervidés freinent la régénération des espèces végétales en n'appréciant que les jeunes pousses et les sangliers renversent des hectares de culture.

Les fédérations de chasse, en lien avec les chambres d'agriculture, ont mis en place des dispositifs de gestion cynégétique. Des comptages sont effectués régulièrement sur nos territoires pour évaluer et gérer au mieux les populations.

Depuis la loi du 24/04/2019, la création de l'office français de la biodiversité vise à ajuster les prélèvements en fonction de l'état de conservation des espèces. Tout cela est difficile et long à mettre en place.

Sans tous ces acteurs, nos territoires ne seraient pas comme nous les connaissons aujourd'hui. Nous avons éliminé les grands prédateurs pour notre sécurité, à nous de gérer au plus juste toutes ces populations d'animaux qui nous entourent et que nous aimons tant...

Frédéric Denuelle





SOU DES ÉCOLES

du RPI Cenves-Serrières

VIE
ASSOCIATIVE

Bonjour à tous,

Pour l'année scolaire 2018/2019, le Sou des écoles a financé les activités et sorties suivantes : les ingrédients pour le repas confectionné lors de l'animation pour la semaine du goût, le Noël des enfants, la location du demi-bassin de la piscine, les entrées au musée de la préhistoire de Solutré, au Lab 71 de Dompierre-les-Ormes, au théâtre de Mâcon et la sortie à la déchetterie de Tramayes, ainsi que tous les transports liés à ces sorties. Il a également financé une animation musicale tout au long de l'année.

Pour assumer toutes ces dépenses, nous avons organisé plusieurs événements :

- ✓ les ventes de pizzas en octobre et mai, distribuées à Cenves chez Josy et Georges et à Serrières à la garderie
- ✓ une vente de chocolat de Noël
- ✓ la vente de galettes en janvier, distribuées à Cenves chez Josy et Georges, et à Serrières au Dirose. Cette manifestation est appréciée de tous et rencontre un vif succès. Nous remercions également les deux municipalités qui passent leurs commandes pour leurs vœux
- ✓ le loto, en mars, qui a rencontré une très bonne affluence, ce qui nous a permis de faire une jolie recette. Cette manifestation reste malgré tout la plus grosse à organiser : récolte des lots auprès de nos « sponsors », recherches et achats des nouveaux lots chaque année, affiches, mise en place et rangement de la salle. Et le jour J, il nous faut du monde pour la vente des cartons, la buvette, la vente des gâteaux confectionnés par les parents, l'animation au micro et la vérification des cartons auprès des personnes. Nous remercions toutes ces personnes qui nous aident de près comme de loin et nous vous attendons nombreux l'année prochaine. Tout ceci nous permet de finir l'année avec un petit bénéfice.

Nos manifestations pour l'année 2020 :

- Le dimanche 12 janvier : vente des galettes.
- Le dimanche 8 mars : le loto.
- Le vendredi 15 mai : vente de pizzas.



La semaine du goût pour le cycle 1.



Toutes ces manifestations servent à récolter des fonds pour assumer les activités et sorties de nos enfants durant l'année scolaire, notamment pour cette année :

➤ Les ingrédients nécessaires pour la semaine du goût, animée par Didier et Roselyne, Restaurant Le Dirose. Les deux classes étaient réunies à la salle des fêtes de Serrières pour confectionner et partager le repas tous ensemble.

➤ Les deux classes vont travailler sur le thème de « l'Eau ». Dans ce cadre, elles feront des activités en commun, mais elles ne sont pas encore connues à ce jour.

➤ La classe de Serrières va participer à un projet sur la danse baroque. Seules 10 classes sur la Saône-et-Loire ont été retenues pour ce projet. Le Sou des écoles financera deux transports pour se rendre au théâtre de Mâcon.

➤ La location du demi-bassin de la piscine et une partie du transport.

Nous rappelons que nous finançons les entrées et surtout tous les transports.



Nous remercions les parents qui nous aident au bon déroulement des différentes animations et nous aimerions en accueillir des nouveaux.

Nous remercions aussi nos restaurants, chez Josy et Georges et Le Dirose, pour leur accueil pour les distributions de pizzas et galettes, et Le Dirose pour l'animation pour la semaine du goût.

Nous remercions toutes les personnes qui nous fournissent des lots pour le loto et les parents qui les récoltent.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020 !!!

Le Bureau

Président : Arnaud Pipier
Trésorier : Mathieu Longueville
Trésorière adjointe : Gaëlle Besson Ferret
Secrétaire : Sylviane Prevot
Vice-secrétaire : Pauline Guignier



CENV'Arts, Loisirs et Culture

VIE
ASSOCIATIVE



L'association a subi des démissions en cascade cette année et a dû parer au plus urgent pour assurer la continuité des cours et des manifestations. Nous remercions Nicole Trunde, Mylène Mansiat et Martial Dubaux, pour leur dévouement sans faille tout au long de ces 15 années. Un nouveau bureau a été élu le 7 juillet dernier et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de venir nous aider.

Les cours



Le cours de guitare poursuit son chemin et accompagne souvent la chorale « La Cabriole » lors de ses concerts.

Le cours de yoga de Jean-Pierre Grangeon attire de plus en plus de monde : 17 personnes se sont inscrites à la rentrée scolaire. Le Yoga aide à réduire le stress et à vivre plus sereinement. Il améliore la respiration et le souffle. Il renforce le corps et améliore la souplesse. Des atouts bien utiles en ces temps tourmentés qui mettent les nerfs et le physique de chacun à rude épreuve.



Le cours d'Arts plastiques a perdu un de ses plus fidèles membres en la personne de Marie-Claire Lemaire. Sa bonne humeur, son talent et son enthousiasme manqueront au groupe qui par ailleurs s'est restreint cette année. Mais de nouveaux élèves sont attendus à la rentrée 2020.

Les dates à retenir !

Du 7 au 10 mai : exposition artistique
Vendredi 12 juin : fête de la musique

Président : Didier Chandavoine
Trésorière : Catherine Dubief
Secrétaire : Jean Bugnano
Adjointe : Catherine Raymond

La fête de la musique

11^e édition pour cette fête très familiale qui réunit les Cenvards et quelques amis pour écouter chanter les élèves des écoles de Cenves et de Serrières, la chorale « La Cabriole » et bien sûr le groupe des guitaristes de Dominique Pfefferkorn. Cette année, la démonstration de l'association « D'ici danse » de La Grange du Bois a été très appréciée. La soirée s'est achevée avec un casse-croûte offert par la chorale que nous remercions. La buvette était tenue par les membres de Cenv'Arts Loisirs et Culture.



La prochaine fête de la musique aura lieu le vendredi 12 juin 2020.

Démonstration de
« D'ici danse »

L'exposition artistique

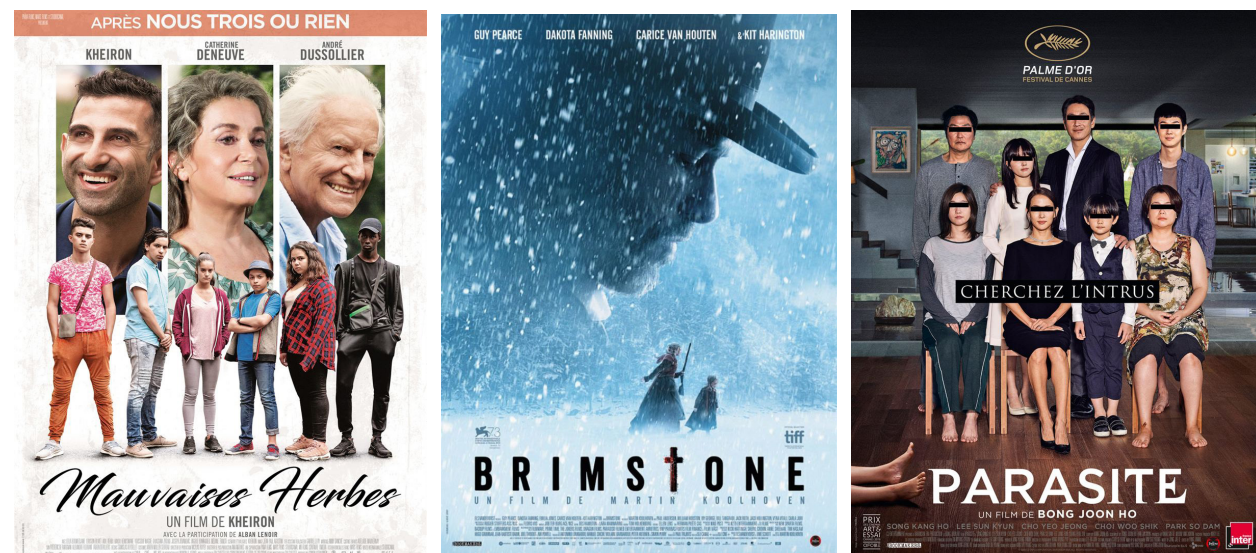
Pour cette 15^e édition, l'exposition artistique avait pour thème le « Jardin ». Cette manifestation est maintenant bien rodée et attire de nombreux amateurs venus parfois de très loin. L'ambiance et le bon accueil ne sont pas étrangers à cette réussite et les bénévoles sont encouragés par une bonne fréquentation qui se renouvelle chaque année.

La prochaine exposition aura lieu du jeudi 7 mai au dimanche 10 mai 2020 sur le thème du « Voyage ».
Avis aux amateurs !





Nous remercions chaleureusement Gérard Larochette, Dominique Raymond, Rolland Lemaire et Didier Chandavoine pour leur engagement chaque premier mardi du mois pour notre séance de cinéma. La projection mensuelle nécessite d'aller chercher le matériel prêté par les Foyers Ruraux à Oyé ou Vauban, un trajet de 2 heures au moins. Sans oublier la tenue de la caisse et l'installation du projecteur. Les films sont récents, de qualité et mériteraient une plus grande affluence.



La bibliothèque

Toujours peu de « clients » pour la lecture ! Notre bibliothèque est pourtant bien achalandée avec ses 6 000 livres couvrant de nombreux sujets. L'équipe de Martial Dubaux est toujours fidèle au poste et on peut apprécier le très bon accueil réservé aux visiteurs ainsi que la compétence des bibliothécaires.



Jean Bugnano



LA CHORALE La Cabriole Un chœur à cœurs



La chorale de Cenves entame sa quatrième saison, avec Olivier Marcaud, notre chef de chœur. Notre projet a pris forme, s'est réalisé et perdure... Quelle belle aventure !



Cette chorale est une véritable aventure humaine : trois générations, des ados, des adultes de tous âges vivent le plaisir de chanter ensemble avec toute leur énergie. Des chanteurs de Cenves, mais aussi des communes environnantes (Serrières, Saint-Jacques-des-Arrêts, Tramayes, Saint-Point, Jullié, Solutré et même Anse) sont heureux de se retrouver à chaque répétition. Chacun y trouve sa place et des liens se sont créés. C'est pourquoi les choristes ont vécu des moments de joie, mais aussi de tristesse cette année. Mais la force qui les unit rend ce groupe de plus en plus fort et solidaire et les mots comme « Partage », « Rencontre », « Échange », « Convivialité », « Bonheur » ont alors tout leur sens.

Notre chorale fonctionne en autonomie, mais reste toujours sous l'égide de l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture et nous les en remercions vivement. Nous remercions également la municipalité pour le prêt des salles.

Nous nous retrouvons deux lundis par mois en moyenne de 19h à 20h30 (enfants) / 21h (adultes) dans la salle des Fêtes. Eh oui ! La Cabriole offre une répétition commune entre ados et adultes. Quel dynamisme, quelles émotions, quel enthousiasme alors émanent de ces répétitions ! Sans oublier nos musiciens de talent (accordéoniste, guitariste et pianiste) qui nous accompagnent à chaque répétition et concert.

La Cabriole a participé en 2019 à plusieurs manifestations à Cenves (fête de la Musique, concert à l'église et Téléthon), à Serrières (concert salle polyvalente), mais aussi à Chauffailles (concert à l'espace culturel du Brionnais avec la chorale de Chauffailles).

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 :

- concert à Serrières, le 8 février, à l'église.
- Concert à Jullié, le 1^{er} mars, à la salle polyvalente,
- Concert à Cenves pour la fête de la Musique, le 12 juin
- Et certainement d'autres manifestations !

Plus nous serons nombreux, plus notre chorale vivra, ainsi que notre beau village !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un bon moment convivial dont les maîtres-mots sont gaieté, bonne humeur, travail et détente. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, seulement d'aimer chanter avec les autres. Chaque répétition se conclut par un verre de l'amitié agrémenté de mets salés et sucrés.

Catherine Raymond

Répétitions en 2020

Les 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 2, 9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 3 et 8 juin.



AMITIÉS D'AUTOMNE

L'expression « on prend les mêmes et on recommence » se vérifie au club, mais personne ne s'en plaint, car il y a une ambiance chaleureuse, des discussions animées, mais toujours « bon enfant », des fous rires, le petit café avec les gâteaux et les jeux... Sans oublier les arrosages d'anniversaires ! Et c'est pour ça qu'on y revient. Ce qui ne veut pas dire que nous ne sommes pas ouverts aux nouvelles suggestions!



L'année a commencé avec la galette des Rois, le 17 janvier, puis l'Assemblée générale le 6 février : le bureau reste inchangé.

Le club organise deux repas par an, au restaurant : un à Cenves et un autre en dehors du village.

Le 12 avril, nous sommes donc allés manger chez Josy et Georges à Cenves, et le 24 novembre à l'auberge de Saint-Jacques-des-Arrêts. Nous avons terminé la journée avec nos occupations habituelles : scrabble, cartes ou tout simplement discussions.



Au mois de juin, les membres du club qui le désiraient ont eu l'opportunité de faire un petit voyage d'une journée à l'abbaye d'Hautecombe. Cette sortie était organisée par le club de Fuissé. Après la visite avec audioguide de l'abbaye, nous avons effectué un circuit commenté sur le lac du Bourget, jusqu'à Chanaz où nous avons dégusté des vins de Savoie et déjeuné au restaurant. Ensuite, direction la Chapelle-du-Mont-du-Chat, avec un arrêt au belvédère de la Chapelle de l'Étoile.

Et nous voilà déjà arrivés à l'été, avec le concours annuel de pétanque qui s'est déroulé, cette année, à Juliéas ! Journée très chaude, les boissons étaient les bienvenues. Ce sont les Juliéatons qui ont remporté la « coupe Robert Trunde ».

Après avoir été remportée plusieurs années de suite par le club de Cenves, cette coupe a enfin changé de mains ! Et comme il se doit, un mâchon servi à la salle des fêtes de Juliéas a clôturé la journée.

Rendez-vous en été 2020, à Cenves, pour un nouveau concours !



Pour clore l'année, le 18 décembre, nous avons fêté Noël, un peu avant l'heure, avec la traditionnelle bûche arrosée d'un petit pétillant.

Le club présente à tous les Cenvards et leur famille ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année, et pense à tous ceux qui ne peuvent plus venir pour raisons de santé.

Monique Chandavoine

RESTAURANTS SCOLAIRES

Cenves-Serrières

VIE
ASSOCIATIVE



Nouvellement membre du bureau de cette belle association, en tant que secrétaire, me voilà en charge de l'écriture de cet article annuel pour le bulletin municipal.

Arrivés en 2016 sur la commune de Serrières, maintenant parents de deux jeunes enfants, c'est avec joie que nous avons découvert l'existence du regroupement des deux écoles de Cenves et Serrières, et les services qui y sont rattachés, comme la cantine et la garderie.

Travaillant sur Mâcon, comme de nombreux parents, nous n'aurions pas pu scolariser nos enfants sur place sans ces services annexes, mais indispensables !

C'est pourquoi je me suis investie dans cette association du restaurant scolaire. Parce que si nous voulons que cela perdure, que nos enfants puissent aller à l'école à deux pas de la maison et qu'ils se fassent des copains qui habitent dans le hameau voisin... et bien, c'est à nous de jouer !



Depuis, lors de nos réunions, je découvre... Je découvre le fonctionnement de cette association, et je remercie ses membres « piliers », les parents qui semblent être là depuis « presque » toujours et qui connaissent par cœur l'organisation de chaque événement : le nombre de kilos de pomme de terre nécessaires pour le méchoui - pétanque, à qui demander un camion frigo pour tenir au frais les bières de la buvette du rallye des vins, où mettre les affiches qui annoncent le concours de belote, etc.

Je découvre que grâce à nos deux cantinières, Marie-José et Blandine, ce sont 35 repas qui sont préparés chaque jour, avec des produits de qualité, très souvent locaux, et qui sont servis à nos enfants.

Je découvre comme il est agréable de se sentir utile à la vie de sa commune, agréable de faire des connaissances par le biais de nos enfants et de l'école, agréable de se réunir dans un but commun : le bien-être de nos enfants.

Alors, si vous aussi, vous souhaitez vous investir, même ponctuellement, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre.

Lucie Pagnon
Secrétaire

Les dates à retenir en 2020 :

30 mai : rallye des vins
26 septembre : méchoui - pétanque
13 décembre : belote



Président : Mathieu Longueville
Trésorière: Nadia Guérin
Trésorière adjointe : Roselyne Humbert
Secrétaire : Lucie Pagnon



LE COMITÉ DES FÊTES

Rencontre avec le nouveau président Franck Boyat

Le rédacteur : Franck Boyat, vous avez été élu président du Comité des fêtes de Cenves en début d'année 2019. Pouvez-vous nous décrire vos motivations à intégrer cette association ?

Franck Boyat : Avec mon épouse, Sylvie, nous habitons Cenves depuis maintenant un peu plus de 10 ans. Je baigne personnellement et professionnellement dans le milieu associatif depuis toujours et j'avais l'envie d'intégrer une association cenvarde afin de participer à la vie du village. Lors de mes premières réunions au Comité, j'y ai trouvé une ambiance conviviale et chaleureuse, des projets variés et intéressants, ancrés dans le territoire, et portés par une équipe de bénévoles motivés et dynamiques, tout à fait en adéquation avec ce que je recherchais. Angélique Da Silva Ferret, présidente depuis de nombreuses années, exprimait depuis quelque temps son désir de passer la main, sans que personne au sein de l'association ne souhaite prendre la suite. J'ai donc accepté le challenge, à la condition que les membres du bureau et les bénévoles continuent et poursuivent la formidable dynamique présente au sein de l'association. Il s'agit bien d'une fonction de présidence, non de direction, c'est collectivement que les décisions et les orientations sont validées.

J'en profite pour féliciter Angélique pour le travail accompli : en effet, je prends la présidence d'une association énergique, riche de nombreux bénévoles et financièrement très saine : tout ceci est évidemment à mettre à son crédit !

Le Comité regroupe une trentaine de bénévoles actifs (sans compter les bénévoles supplémentaires « recrutés » à l'occasion de la randonnée pédestre annuelle d'octobre.).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et toute personne qui souhaite participer aux

activités du Comité des fêtes sera accueillie les bras ouverts !

LR : Quelles ont été les actions du Comité en 2019 ?

FB : La plus grosse manifestation organisée par le Comité des fêtes est sans conteste la randonnée pédestre qui a lieu traditionnellement le deuxième dimanche d'octobre. Cette année, c'est près de 850 marcheurs de tous âges et tous horizons qui sont venus parcourir les chemins de notre magnifique commune, ce qui en fait

la plus grosse randonnée de la région. Bien entendu, la logistique mise en œuvre pour accueillir autant de personnes dans de bonnes conditions est conséquente, que ce soit le jour J pour gérer les flux, préparer les paniers repas, renseigner les marcheurs, installer et tenir les ravitaillements, la buvette, mais aussi en amont, pour la communication, le balisage, sans compter l'entretien des chemins de randonnée tout au long de l'année. Une bonne quarantaine de bénévoles sont

mobilisés et effectuent un travail formidable, chacun ayant son rôle et sa fonction bien assumée. Et toute cette agitation se déroule dans une bonne humeur communicative ! Un vrai moment de « vivre ensemble » qui donne tout son sens à un « Comité des fêtes » !



La randonnée a rassemblé 850 marcheurs.

comité des fêtes



Au mois de juin, chaque année, le Comité propose à tous les bénévoles ayant œuvré à cette manifestation un temps festif et convivial à la Madone. Nous appelons ça le « remerciemarche ». De l'apéritif à durée variable au concours de pétanque improvisé en passant par le casse-croûte gourmand, c'est un moment de partage très apprécié et attendu par tous !



Depuis quelques années, le Comité des fêtes accueille également, en général début août, la Nuit des Étoiles, manifestation dédiée à l'observation du ciel étoilé, coorganisée avec le club d'astronomie AstroSaône, dont je fais également partie.

En 2019, ce sont plus de 500 personnes qui se sont retrouvées à la Madone pour découvrir les merveilles du ciel d'été dans les télescopes des astronomes amateurs d'AstroSaône.

Il faut dire que la Madone est un lieu particulièrement bien adapté à ce type de manifestation très spécifique : un ciel relativement noir et (un peu) protégé de la pollution lumineuse de la vallée de la Saône, tout en restant accessible au plus grand nombre (notamment depuis les zones urbaines de Mâcon à Belleville). C'est un compromis quasi idéal pour la pratique de l'astronomie amateur grand public.

Les bénévoles du Comité des fêtes gèrent la signalétique et la gestion des flux de voitures

vers des parkings installés en haut du village. Bref, un partenariat efficace au service d'un projet original et populaire.

Le Comité des fêtes accueille également une représentation de théâtre amateur, avec la troupe de Davayé. Cela permet de diversifier les activités et de proposer une offre culturelle sympathique sur la commune, en complémentarité avec les activités artistiques proposées par d'autres associations, Cenv'arts Loisirs par exemple.

Enfin, le Comité des fêtes participe activement et coordonne les initiatives locales dans le cadre du Téléthon.

En 2019, le Poney club, La Cabriole, le restaurant Chez Josy et Georges et le Comité des fêtes ont ainsi proposé spectacle équestre, buvettes, karaoké, tombola, concert, avec pour objectif de ramener un maximum de fonds pour une cause noble et humanitaire... Encore une fois, c'est aussi l'occasion de passer du temps ensemble, dans un esprit convivial et festif.

Pour terminer, il faut également savoir que l'association du Comité des fêtes sert de support pour l'organisation des fêtes des conscrits, et pour l'activité « tarot » qui a été intégrée à l'association.



Nos manifestations en 2020 :

Samedi 4 et dimanche 5 avril : théâtre
Dimanche 14 juin : remerciemarche (réservé aux bénévoles de la randonnée 2019)
Vendredi 7 août : Nuit des Étoiles
Dimanche 11 octobre : randonnée pédestre
Vendredi 4 au dimanche 6 décembre : Téléthon

Pour nous contacter : franck-boyat@orange.fr
ou catherine.raymond@orange.fr

Président : Franck Boyat
Vice-président : Christian Thévenet
Trésorière : Nathalie Thévenet
Vice-trésorier : Gilles Maître
Secrétaire : Catherine Raymond
Secrétaire-adjoint : Roland Botton

LE PONEY CLUB



1^{re} participation au Carrousel des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nos Andalouses se sont qualifiées pour le salon du cheval de Lyon et ont fini 4^e sur les 14 équipes.



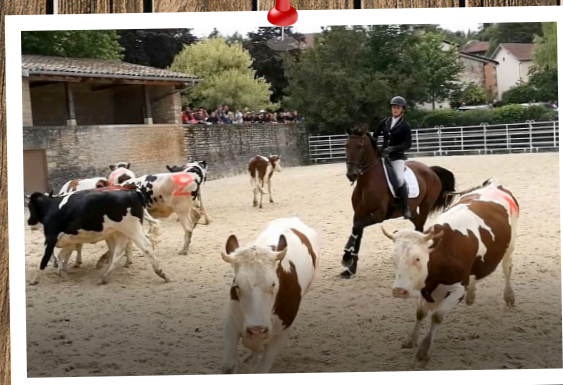
Balades et randonnées...



Deux équipes du Poney club se sont qualifiées au Championnat de France de Lamotte Beuvron en Equithlon (cross, dressage, obstacle). Elles ont fini 23^e et 29^e.



Nous organisons, à chaque vacances, des stages sur différents thèmes : spectacle, compétition, loisir, multi activités, randonnée, etc.



Équitation de travail, stages et compétitions, tri du bétail, passages de barrières, passerelles, etc.



Cette année, pour la fête du Poney club qui s'est déroulée le 2 juin, nous avons eu le plaisir de recevoir un prestigieux invité : Christophe Hasta Luego et ses chevaux en liberté !



Du côté des formations animateur équestre, Manon a réussi son examen AAE et est depuis septembre en formation au brevet professionnel.



Les cavaliers du Poney club de Cenves ont, cette année encore, gagnés de nombreuses compétitions : 32 victoires ou classements sur 61 participations en dressage, obstacle ou complet.



Notre élevage de chevaux Lusitaniens et de poneys. En 2019, nous avons eu la joie d'accueillir cinq magnifiques poulains. Pablito de Cenves est arrivé 2^e des foals au Championnat de France à Beaucaire et a été labelisé France dressage avec 81,5 points.



Colette à la fête du Poney club du 2 juin.



Conscrits 2019



En ce beau samedi 13 avril 2019, une mission de la plus haute importance a été confiée aux super conscrits de la neuf : divertir les Cenvards, leurs amis et leurs proches ! Mission accomplie !

Un défilé digne de la saga de la Guerre des étoiles, un apéritif et un banquet tant appétissant que rassasiant, suivi de son traditionnel bal des conscrits.

La neuf tient à remercier toutes les forces vives, conscrites ou non, les habitants de Cenves et ses communes voisines pour leur participation aux différentes manifestations organisées au fil de l'année.

À dans dix ans !

Aline L'Hommeau



INFOS ET ANNONCES

INFOS ET ANNONCES

Les conscrits 2020

Les conscrits de la classe en 0 organiseront leur banquet le samedi 11 avril 2020.

Si vous êtes conscrits et que vous n'avez pas encore été contacté, merci de vous rapprocher de Amélie Gardette au 06 43 61 61 48 ou à l'adresse mail ameliegardette69@gmail.com.



Rencontres cenvardes

Au long de l'année, le Conseil municipal vous invite à participer aux rencontres cenvardes, occasions d'échanges conviviaux pour parler de nous, de nos associations, de notre village, rencontrer les nouveaux habitants... autour d'une brioche et d'un verre.

Les 3 rencontres de 2019 ont été cordiales et appréciées par les participants.

Fleurissement et décoration

Merci à celles et ceux qui participent au fleurissement et à la décoration de la commune. Nous rappelons que la commune peut financer l'achat de fleurs pour embellir notre espace public pour autant que des habitants s'engagent à les entretenir. Merci d'avance à toutes les « mains vertes » de Cenves.



Qualité de l'air à l'école

Nous avons procédé au diagnostic requis et fait installer à l'école un système de contrôle de la qualité de l'air pour nous conformer à la réglementation.

Nuit des étoiles

Après les grands succès des éditions précédentes, Astro-Saône avec le concours du Comité des fêtes et de Villages en Vie animera une nouvelle Nuit des Étoiles dans notre village le vendredi 7 août 2020.

L'an dernier, avant de profiter d'un beau ciel étoilé en deuxième partie de soirée, les astronomes avertis de l'association avaient pu faire observer au public la station spatiale internationale, les cratères et la mer des Crises de la lune, Jupiter et Saturne.





Éclairage public et environnement

L'installation de nouvelles armoires électriques équipées d'horloges astronomiques au Bourg de Cenves et à la Grange du bois permet une extinction complète de l'éclairage public au cœur de la nuit. Outre les économies d'énergie, cette mesure permet de réduire la pollution lumineuse, nuisible à tous les animaux nocturnes, et de retrouver des ciels étoilés. Nous allons poursuivre dans cette voie en équipant Vieux-Château d'une nouvelle armoire.



Énergies renouvelables

Le Syder (Syndicat d'électricité du Rhône) et la CCSB, ont mené une série d'actions pour faire du Beaujolais, à terme, un Territoire à Énergie Positive (TEPOS).

<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/5270/vers-territoire-energie-positive>



Dans ce cadre, nous avons mis à disposition du Syder un pan de toit de l'école communale pour y installer des panneaux photovoltaïques. Le Syder a pris en charge l'investissement qu'il amortira en vendant la production d'électricité pendant 20 ans. Passé ce délai, l'installation reviendra à la commune. Elle sera encore productive puisqu'on estime qu'après 20 ans, la production des panneaux atteint encore 80 % de la production initiale.

L'adressage

Le gros travail fourni par Pierre-Yves Pellé-Boudon, Philippe Jambon et Frédéric Denuelle a permis au Conseil municipal de prendre une délibération qui attribue à chaque maison du village une adresse composée d'un numéro et d'un nom de voie. En 2020, nous entrons dans la phase finale du projet avec la pose de la signalétique. Les livreurs n'auront bientôt plus d'excuses !

Chemins de randonnée

Les habitués de la balade des familles ont pu apprécier l'installation à la Croix du Crochet d'un beau panneau d'information et d'une table avec bancs en bois. Thierry et Mireille Mariaud nous ont permis d'installer le tout au meilleur endroit. L'installation a été réalisée dans le cadre d'un projet d'équipement des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Nous avons aussi retravaillé le chemin entre la Croix du Crochet et le Col du Carcan.



Élections municipales

Les élections municipales se dérouleront en France le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour, et le dimanche 22 mars pour le second tour, là où un second tour sera nécessaire.

Dans notre commune, 11 personnes seront à élire pour constituer le conseil municipal. Cenves comptant moins de 1 000 habitants le panachage est autorisé et le décompte des voix est individuel ; les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés au second tour, ou la majorité absolue au premier, sont élus au sein du conseil municipal.

Une déclaration de candidature est obligatoire au premier tour du scrutin pour tous les candidats (on ne peut pas voter pour quelqu'un qui n'a pas fait acte de candidature).



Contrairement aux autres élections, les candidats ayant fait acte de candidature au premier tour n'ont pas besoin de faire une nouvelle déclaration au second tour. Seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour, sauf dans le cas où le nombre de candidats au premier tour était inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. En cas de candidature groupée, la liste peut compter plus ou moins de candidats que de postes à pourvoir.

Au 1^{er} tour : sont élus, dans la limite des 11 places disponibles, les candidats ayant obtenu à la fois les voix d'au moins 25% des inscrits et la majorité absolue des suffrages exprimés.

Au second tour si nécessaire : sont élus, dans la limite des sièges restant à pourvoir, les candidats qui obtiennent le plus de voix.

Les conseillers communautaires seront les membres du Conseil municipal, obligatoirement désignés dans l'ordre du tableau : le Maire avec le Premier adjoint comme suppléant.



Les chantiers en cours et à venir

Les travaux entrepris pour relier l'ensemble des bâtiments communaux à la mini-station d'épuration sont presque achevés. Il reste à relier la mairie, ce qui devrait être fait en 2020.

La rénovation des salles de bains de l'étage du grand gîte a été entreprise, mais a réservé une surprise (VMC à changer) qui nous a contraints à reporter les travaux d'une année.

Les travaux d'accessibilité sont à terminer. Les

plus évidemment utiles (école et mairie) ont été réalisés. Ceux de la salle des fêtes seront effectués dans le cadre de la rénovation à venir.

Wifi public : grâce au travail de notre Premier adjoint, Cenves a été retenu pour bénéficier d'une subvention de l'Union européenne pour des travaux d'extension de notre réseau de Wifi public, qui n'est actuellement accessible que devant l'entrée de la mairie. Le projet d'extension est à l'étude.

La rénovation de la salle des fêtes sera le prochain gros chantier que la commune devra entreprendre. Nous avons préparé le travail en faisant l'étude architecturale. La prochaine équipe municipale pourra se lancer dans la recherche de financement pour boucler le plan de financement avant de lancer les travaux.



Gestion des déchets

Un acte de respect et de civilité

Nous sommes conscients que la gestion des déchets demande à chacun un effort, mais c'est un effort utile pour réduire l'impact de notre consommation sur notre environnement et pour garder notre environnement propre et sain. C'est aussi un acte de respect et de civilité.

Le comportement de certains témoigne d'un mépris total des règles communes et des personnes qui doivent gérer leurs ordures.

Nous l'avons déjà écrit dans nos précédents bulletins, le comportement de certains témoigne d'un mépris total des règles communes et parfois hélas, d'un mépris total des personnes qui vont devoir gérer leurs ordures. Outre que l'on trouve auprès des conteneurs de tri sélectifs des déchets et encombrants qui devraient être portés en déchetterie, on trouve à l'intérieur des conteneurs de collecte de déchets ménagers tout et n'importe quoi ! Certains conteneurs donnent parfois envie de vomir !

Les ripeurs qui ramassent ces conteneurs comme notre agent communal qui les entretient sont des êtres humains qui méritent le respect et ne devraient pas avoir à subir nos ordures jetées en vrac ni à faire les frais de notre refus de nous conformer aux règles ! Les conteneurs de déchets ménagers ne doivent recevoir que ce type de déchets et ces déchets doivent être placés dans un sac prévu à cet effet et correctement fermé, et non pas déversés tels quels dans le conteneur.



Les instructions pour la collecte des déchets sont disponibles sur le site de la CCSB :
<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/4748/collectes-selectives-dechets>
<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/4747/les-decheteries>



Nous sommes conscients que les déchetteries de la CCSB sont très éloignées pour certains hameaux, que leurs périodes d'ouverture sont contraignantes et qu'il serait plus facile d'aller à Tramayes par exemple.

Nous avons essayé d'obtenir l'accès à Tramayes, mais la négociation entre les deux Communautés de communes concernées n'a pas abouti.

Bien que la gestion des déchets soit une compétence intercommunale, nous continuons de réfléchir à l'échelle de la commune pour essayer de faciliter cette gestion pour les habitants.

Nous sommes en train d'organiser une collecte sélective de pneus que la déchetterie de Juliéas ne gère pas.

Nous continuerons de réfléchir à ces questions, mais tout le monde doit y mettre du sien et il n'est pas interdit de s'organiser entre voisins pour réduire le nombre de trajets à la déchetterie.



Le PLUIH Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat

La loi NOTRe a transféré aux intercommunalités la compétence Urbanisme. La CCSB a donc lancé cette année la définition d'un plan local d'urbanisme à l'échelle de l'ensemble de son territoire. Le travail va durer environ 5 ans. L'avantage, c'est de pouvoir mener une réflexion sur l'aménagement du territoire à une échelle plus globale que celui des communes. La difficulté pour les communes rurales comme la nôtre va être de ne pas être réduites au rôle de « réserves naturelles » des pôles urbains et de se voir interdire tout développement au mo-

tif de la préservation des terres. Pendant que l'on bétonne allègrement les terres riches de la vallée de la Saône ou la métropole de Lyon, il devient de plus en plus difficile d'obtenir un permis de construire dans nos communes. S'il est évident que la préservation des terres agricoles est un enjeu majeur pour l'avenir, il ne faudrait pas que cela conduise à la mort des communes rurales et à l'asphyxie des métropoles comme seul modèle de développement. Le prochain Conseil municipal aura donc là un chantier immatériel important à mener.

Pour en savoir plus :

Des informations et un guide pédagogique très complets sur
<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/8147/plui-h-cc-saone-beaujolais>

Modalités de la concertation et comptes-rendus de réunion sur
<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/8149/concertation-publique>.



Gestion de l'eau

En accord avec la CCSB qui détient la compétence hydrologie sur la commune, nous travaillons à reprendre les anciennes sources de la commune dont le Syndicat des Eaux de la Petite Grosne souhaite se débarrasser. Il nous semble important de conserver ce patrimoine naturel dans le domaine public si possible.

La gestion des fournisseurs d'énergie ou de télécommunication



Il appartient à chacun de gérer ses fournisseurs d'énergie ou de communication en téléphonant, en écrivant ou en allant sur leurs sites web respectifs. Seuls les abonnés peuvent faire des réclamations pour des remboursements. La municipalité ne peut pas le faire à votre place, mais elle peut collecter vos réclamations pour constituer un dossier avec des éléments factuels qu'elle transmettra aux interlocuteurs désignés par les fournisseurs.

Sachez aussi que des associations regroupent les plaintes, que le médiateur peut être saisi et que des organismes comme l'ARCEP (télécommunications) peuvent être sollicités pour obliger les fournisseurs à respecter leurs engagements.

Pour signaler des pannes :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

(Par exemple pour un poteau cassé et des lignes de télécommunications coupées, relevez le numéro du poteau et prenez une photo)

<https://www.fournisseurs-electricite.com/enedis/depannage>

Recherche adjoint d'animation

La commune remercie Sylviane Bugnano pour le service rendu à nos enfants avec professionnalisme et dévouement.

Nous cherchons toujours quelqu'un(e) pour la remplacer. Il s'agit d'encadrer les enfants de l'école pendant le temps de la pause et d'assister les plus petits pendant le repas au restaurant scolaire. C'est un travail à temps très partiel (de 11h45 à 13h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les temps scolaires) qui ne peut convenir qu'à une personne qui réside à proximité.

DELORME CONSTRUCTION BOIS

CHARPENTE TRADITIONNELLE
Couverture - Zinguerie
Terrasse Bois

DEVIS GRATUIT

NEUF & RENOVATION

06 86 12 16 35 CENVES

Poney Club de Cenves

Tel : 04.74.04.67.05
Site : poney-club-cenves.com

SAS Sangouard Raspail

Maçonnerie générale
Charpente . Couverture . Zinguerie
rénovation et neuf

Christophe Sangouard : 06 61 16 74 33
Antoine Raspail : 06 13 87 52 01

69850 Cenves

neVOX
Téléphonie Informatique

04 72 77 17 70
www.nevox.fr

Jean Jacques Pons
Plomberie

Plomberie Chauffage
Maintenance Soudure
inox ou acier

pons.jeanjacques07@gmail.com
06 43 36 33 40

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE

S.A.R.L.
MERLE
sarjacquesmerle@orange.fr

71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr



Laurent BILLARD
Agent général

Agence de Mâcon
112 rue Rambuteau
BP 60093 71004 MÂCON CEDEX

Tél : 03 85 38 18 67
l.billard@gan.fr
www.ganassurances.fr

Intermédiaire en opérations de banque

www.orias.fr - N°: 16 006 666

SAS BONHOMME

Electricité Générale et Industrielle

Zone Artisanale Les Terreaux 71520 TRAMAYES

Contact.bonhomme@sas-bonhomme.fr

Tel : 03 85 50 53 76

Boulangerie A la bonne croûte

03 85 50 51 74

13 place de la porte - 71520 Tramayes

*Chambre d'hôtes
à la ferme*

GUES DE FRANCE

Chez Jocelyne et Denis Prunot

La Bruyère 69840 Cenves
06 77 97 25 56
ferme.labruyere@wanadoo.fr
<http://prunot.monsite-orange.fr>

DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliéas - 71680 VINZELLES
Tél : 03 85 35 63 59 - Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com
site : www.desrayaud-paysagistes.com

**PLATRIERIE
PEINTURE
ISOLATION
FAUX-PLAFOND**

Zone Artisanale des Terreaux
71520 TRAMAYES

Tél. 09 67 36 83 78
Mail. sl2p@orange.fr

AL'EAUSOLAIR

06 81 01 51 02
69840 Cenves
alain-tobien@orange.fr

Plomberie - Chauffage
Aérothermie - Poêle à bois

GUERIN PRIMEURS

14 PLACE DU CHAMP DE FOIRE
71520 TRAMAYES

03.85.50.51.45

GUERIN FRÉDÉRIC
FRUITS ET LEGUMES

LE DIROSE
Restaurant

Roselyne et Didier

03 85 35 71 49
ledirose@orange.fr
www.ledirose.wix.com
Fermé le lundi

71960 SERRIÈRES

SUPER Prissé

L'excellence de nos terroirs
pour vous

Za le Pré de lit 71960 PRISSE - Tél. 03 85 50 91 11
www.superu-prisse.com

SAS Benas Patrick 06 10 83 67 82

Entreprise Agrée
24h/24 7j/7

Vidange fosses sceptique (toutes eaux)
Débouchage toutes canalisations
Curage de réseaux
Vidange de micro station

71960
SERRIERES



Jules MIDEY



Charlie DUTHEL



Rony PERRAUD CABOT



Enaël THEVENET



Mya THEVENET



Mylène TICHET



Gabin ROUDERGUES



Angèle PELLETIER



*Soraya BELATRECHE
& Emmanuel DELY*



*Nathalie JOSEPH
& Sylvain PERRACHON*



*Alexia LACHARME
& Blaise SOURY-LAVERGNE*